

MÉMOIRE SECRET SUR LE CONCLAVE DE 1823 PAR LE COMTE STANISLAS KOSSAKOWSKI SECRÉTAIRE DE LÉGATION À ROME

ANNA BARAŃSKA

Le *Mémoire secret sur le conclave de 1823 par le comte Stanislas Kossakowski secrétaire de légation à Rome* de 9 du octobre 1823 se trouve aux Archives Centrales d'État d'Actes Anciens à Moscou dans le fond «Questions concernant la politique intérieure et extérieure de Russie»¹. Il compte 22 feuilles (43 pages) manuscrites en langue française. Le texte est rédigé de manière continue. En marge gauche sont marquées approximativement certaines dates de jour. La datation est double: selon le calendrier julien en usage en Russie et le calendrier grégorien². En marge il y a aussi des références aux annexes A, B, C, D dont deux seulement sont conservés: «le tableau synoptique» des cardinaux participant au conclave (annexe A) et la *Pasquinade* en latin (annexe D)³. Il manque deux coupures (ou copies) du “Diario di Roma” (annexes B et C).

Dans le texte qui suit on a modernisé l'ortographe en gardant cependant les majuscules de l'original.

1 Moscou, Central'nyj Gosudarstvennyj Archiv Drevnich Aktov, Fond 3, op. 1, d. 6 dop.

2 Une fois l'auteur n'a pas suivi la chronologie, lorsqu'il relatait les événements du 29 août pour revenir ensuite à ceux du 27 août.

3 Pour cette satire, publiée antérieurement avec quelques variantes par Emilio Del Cerro (pseudonyme de Nicolò Niceforo), dans *Roma che ride. Settant'anni di satira* (Roma-Torino 1904, p. 176), voir l'essai de Marcello Teodonio dans ce volume.

Rome
ce 27 Septembre
/ 9 Octobre 1823

Lors de la dernière maladie de Pie VII, tout le monde savait que le Pape était dans un délire continu et Consalvi publiait néanmoins des édits sous le nom de son Maître. Les Cardinaux s'attendaient en vain à être appelés à une Régence, à un gouvernement provisoire pour activer les affaires pendant la maladie du Saint-Père, le Secrétaire d'État, jaloux de son pouvoir, ne voulait le partager avec personne. Il traitait même avec hauteur ses collègues et augmentait de la sorte la haine des uns et la crainte des autres.

Mercredi 8/20
Août 1823

Cependant après que la cloche du Capitole eut annoncé la mort du Pape, après que le Camerlingue⁴ eut pris en mains les rênes de l'État, on vit avec étonnement, que Consalvi était regretté par le public, car on se rappela tout-à-coup le bien qu'il avait fait, le mal qu'il aurait pu faire; on avait pour lui cette pitié qu'inspire une grande fortune déchu. On se le représentait malade, affligé de la mort du Souverain Pontife, humilié, éloigné des affaires et chassé du palais où il avait régné. C'était un beau moment pour lui, il aurait pu en profiter pour se concilier l'opinion publique en agissant avec modération, en s'éloignant spontanément des affaires dont il avait lui seul la clef et l'habitude. Mais au lieu d'adopter une conduite si conforme à ses intérêts, on le vit figurer dans la congrégation des chefs d'ordres⁵; recevoir sous un

4 Le cardinal camerlingue de l'Église romaine (charge confirmée à son détenteur en période de *sede vacante*) gouvernait pendant l'interrègne. Cette fonction était entre 1814 et 1823 remplie par le cardinal Bartolomeo Pacca (1756-1844). PH.BOUTRY, *Souverain et pontife: recherches prosopographiques sur la Curie romaine à l'âge de la Restauration (1814-1846)*, École française de Rome, Rome 2002, pp. 177, 439-443.

5 Les membres du Sacré Collège étaient répartis en trois ordres: cardinaux-évêques, cardinaux-prêtres et cardinaux-diacres. Le rang du chef de l'ordre revenait à son plus ancien membre. La congrégation en question, composée du

dais les employés de l'État, garder contre l'usage son appartement au palais, rester à la tête de la Secrétairerie d'État, étonner enfin tout le monde par son influence et régner par l'habitude qu'on avait contractée de lui obéir. Ce triomphe inattendu a été bien stérile pour lui: loin de se rendre indispensable, il ne s'est rendu qu'odieux.

Une circonstance qui paraît puérile donna le signal contre lui. Le Majordome⁶ avait décidé que plusieurs des chambres de la Secrétairerie d'État devaient être comprises dans l'enceinte du conclave. Consalvi oubliant qu'il n'était plus le maître, fit appeler l'Auditeur de ce Prélat pour lui dire qu'il savait depuis longtemps que le Majordome était un homme inepte, mais qu'il venait d'apprendre maintenant qu'il était un ingrat. Il s'écria ensuite devant un nombreux auditoire: «Si on me croit tombé, on se trompe; on verra que j'ai bien des ressources». Ce discours fut apporté à la congrégation des cardinaux et c'est alors qu'on porta le premier coup à son autorité en deman-

camerlingue, des trois chefs d'ordres et du secrétaire du Sacré Collège, exerçait en période de *sede vacante* les fonctions de la Secrétairerie d'État. En 1823 elle se composait des cardinaux: Bartolomeo Pacca (camerlingue), Giulio Della Soma-glia (de l'ordre des cardinaux-évêques), Giuseppe Firrao (de l'ordre des cardinaux-prêtres), Fabrizio Ruffo (de l'ordre des cardinaux-diacres) et de mgr Raffaele Mazio (secrétaire). Puisque le cardinal Ruffo et le cardinal Firrao (ainsi que les trois autres plus anciens cardinaux-prêtres: Luigi Ruffo-Scilla, Cesare Brancadoro et Carlo Francesco Caselli) demeuraient hors de Rome, avant leur arrivée le premier était remplacé dans la congrégation par le cardinal Ercole Consalvi et le second par le cardinal Joseph Fesch. A.-F. ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII*, Ve J. J. Vanderborgh, Bruxelles 1843, vol. 1, pp. 19-21; G. BERTHELET, *Conclavi, pontefici e cardinali nel secolo XIX*, in *Atti concernenti la malattia, morte ed elezione del papa*, Roux e Viarengo, Torino-Roma 1903, pp. 96-97; BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., *passim*.

- 6 Le majordome du Pape et préfet des palais apostoliques était en période de vacance gouverneur du Conclave. Entre 1823 et 1828 cette fonction était remplie par mgr Giovanni Francesco Marazzani Visconti (1755-1829). BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 241-242, 415-416.

dant la clôture de la Secrétairerie d'État⁷. Consalvi voulut s'opposer à cette mesure, mais il ne fit qu'irriter encore plus tout le Sacré Collège conjuré contre lui. La proposition fut adoptée, mise aux voix⁸, et sur 29 votants, 25 furent pour la clôture.

Vendredi
17/29 Août

Un premier succès, surtout lorsqu'il est inattendu, enhardit toujours les assemblées, même les plus faibles. Les Cardinaux, ayant éprouvé leur force, se décidèrent à éloigner pour toujours des affaires un homme qui les avait abaissés.

Les amis de Consalvi ayant fait répandre adroitement que la France et l'Autriche lui donneraient leur secret⁹, la plupart des cardinaux qui avaient des projets à la tiare, loin de marcher le front haut contre lui, le ménageaient encore. En outre, ayant tenu éloignés des affaires tous les cardinaux, il pouvait aussi les influencer en bien des circonstances. La Secrétairerie d'État qu'on trouva dans le plus grand désordre, ne pouvait pas même dans ce moment les éclairer sur l'état des choses, sur la situation politique de l'État Romain vis-à-vis des Puissances étrangères. Consalvi avait seul le fil de ce labyrinthe, voulant imiter en ce-

7 Raffaele Colapietra y voit plutôt une chicane vis-à-vis de Consalvi: «*Sintomo della delicatezza della posizione di Consalvi fu la proposta, subito accolta, del Pallotta, il più esaltato fra gli zelanti, affinché la segreteria di Stato fosse chiusa prima dell'adunanza in conclave, e le sue funzioni assunte subito dalla segreteria del Sacro Collegio, sotto la direzione del camerlengo*». R. COLAPIETRA, *Il diario Brunelli del Conclave del 1823*, "Archivio Storico Italiano" CXX, 1962, p. 103.

8 Dans le cas où la congrégation des chefs d'ordres ne voulait pas assumer la responsabilité de prendre une décision, elle présentait l'affaire avec sa propre opinion à tous les cardinaux réunis. On décidait alors à la majorité des votes. BERTHELET, *Conclavi, pontefici e cardinali* cit., p. 98.

9 «Donner son secret» voulait dire autoriser un cardinal à représenter les intérêts de la Couronne et prononcer l'exclusion contre le candidat indiqué au nom de l'empereur ou du roi pendant le conclave. Sur l'exclusion cf. S. PIVANO, *Il «veto» od «esclusiva» nell'elezione del pontefice*, in *Scritti minori di storia e storia del diritto*, Giappichelli, Torino 1965, pp. 333-391.

Mercredi
15/27 Août

la lord Castlereagh¹⁰ qui pour se rendre indispensable ne confia à personne ses vues et ses projets.

Une autre circonstance contribua à donner aux cardinaux réunis le sentiment de leur propre dignité, ce fut, lors de la première réception des Ambassadeurs et des Ministres étrangers¹¹, l'embarras qu'ils inspirèrent au Comte Appony¹², qui perdit la parole en leur adressant son discours. L'ayant vu timide en leur présence, ils ne le craignirent plus.

La haine contre Consalvi avait formé un parti¹³, une autre cause vint le fortifier et lui donner pour

-
- 10 Robert Stewart lord Castlereagh (1769-1822), diplomate britannique, 1812-1822 ministre des Affaires étrangères, représentant du Royaume-Uni au congrès de Vienne.
- 11 Pendant les *novendiali* (la période des obsèques après la mort du pape qui durait 9 jours) le Sacré Collège réuni en congrégation recevait en audiences officielles les membres du corps diplomatique. Ces visites avaient pour but principal l'expression solennelle des condoléances. L'ambassadeur prononçait «un discours dans lequel il exprimait les regrets que la mort du pape fait éprouver à son gouvernement et la conviction que le Sacré Collège lui donnera pour successeur le personnage le plus digne et le plus apte à gouverner l'Église». Bien que le contenu de cette communication fût conventionnel, la forme de l'apparition «n'était pas sans donner lieu à bien des remarques et des sous-entendus». L. LECTOR, *Le conclave. Origines, histoire, organisation, législation ancienne et moderne*, P. Lethiel-leux, Paris 1894, pp. 205-208.
- 12 Antoine-Rudolph comte d'Apponyi (1782-1852), aristocrate hongrois, diplomate autrichien; ambassadeur d'Autriche au grand-duché de Bade, duché de Toscane, Rome (1816-1824) et Paris (1826-1849). *Encyclopédie des gens du monde: répertoire universel des sciences, des lettres et des arts*, vol. 2, Treuttel et Würtz, Paris 1833, pp. 112-113; F. HOEFER, *Nouvelle biographie universelle*, Firmin-Didot, vol. 2, Paris 1852, col. 929.
- 13 L'ambassadeur autrichien écrivait dans son rapport du 30 septembre: «On voulait se venger avec éclat de l'état de nullité et d'inaction auquel Consalvi avait réduit la plupart de ses collègues. [...] Presque tous les cardinaux étaient les ennemis déclarés de Consalvi. [...] Ce sentiment d'irritation, nourri et renfermé depuis si longtemps, devait naturellement éclater avec une force irrésistible et l'emporter sur toute considération dictée par la prudence et la modération». Cité d'après: CH. TERLINDEN, *Le conclave de Léon XII*, "Revue d'Histoire Ecclésiastique", 1913, p. 286.

second but l'affranchissement de l'influence étrangère. L'arrivée intempestive du général Koller¹⁴, qui venait de Naples pour se rendre à Florence¹⁵, fixa l'attention de tout le monde sur les moindres mouvements des troupes autrichiennes. Un bataillon hongrois se rendant justement à la même époque de Florence à Naples, passait par Viterbe. Le major qui le commandait dit par jactance dans un café de cette ville, que les Autrichiens allaient s'emparer des États Romains et qu'on n'accorderait au nouveau Pape que le pouvoir spirituel. Le Déléгат de Viterbe¹⁶ effrayé de ce discours, expédia de suite un courrier au Sacré Collège pour lui rapporter ce qu'avait dit l'officier Autrichien. Ce commérage politique fit une vive impression sur la plupart des Cardinaux: ils n'avaient

14 Franz von Koller (1767-1826), général autrichien, participant aux guerres napoléoniennes, 1813-1815 accomplit quelques missions diplomatiques importantes (escorta Napoléon à l'île d'Elbe, accompagna le tsar russe et le roi prussien en Angleterre, transmit au tsar l'invitation officielle au congrès de Vienne). En 1815 fut général intendant de l'armée autrichienne en Italie; 1819-1821 commandant en Bohême; en mars 1821 de nouveau nommé intendant et envoyé à Naples avec le corps d'intervention. *Koller Franz Frh. von*, in *Österreichisches Biographisches Lexikon 1815–1950*, band 4, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Wien 1969, p. 88.

15 Dans son travail sur le conclave de 1823 Mario Rossi mentionne ce déplacement des troupes autrichiennes. Il cite le rapport du nonce napolitain informant qu'il y eut à Naples un bruit sur la marche prétendue de 4000 soldats autrichiens vers Rome. En même temps le nonce confirmait que certaines troupes reçurent l'ordre «*d'aver occhio sullo Stato Pontificio, per il caso che si fosse verificato una sede vacante, per qualunque possibile avvenimento che inquietasse la pubblica tranquillità*». Le général autrichien Koller allait officiellement de Naples à Florence, mais le nonce le soupçonnait d'avoir l'intention de s'arrêter à Rome pour remplir une mission secrète. M. ROSSI, *Il conclave di Leone XII. Lo Stato Pontificio e l'Italia all'indomani del congresso di Vienna*, Tip. economica, Perugia 1935, p. 39; cf aussi A. REINERMAN, *Austria and the Papal Election of 1823*, "Central European History", III, 1970, 3, p. 243, note 45.

16 Mgr Giuseppe Antonio Zacchia (1787-1845). BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 280-281, 484-485.

jusqu'alors pensé à aucun candidat. Cette nouvelle précipita leur choix et ils réunirent aussitôt 19 suffrages¹⁷ pour le Cardinal Cavalchini¹⁸, homme à grand caractère, juste, inexorable, mais d'une sévérité sanguinaire. Il a été gouverneur de Rome avant la déportation et avait fait frémir le peuple à la vue des nombreux instruments de torture qu'il avait fait dresser dans les rues et sur les places publiques.

Les cardinaux adressèrent une note adroite, polie et respectueuse à l'Ambassadeur d'Autriche. Ils lui exposèrent le fait arrivé à Viterbe tout en l'assurant qu'ils étaient dans persuasion intime que S.M. l'Empereur ne manquerait pas de désavouer la conduite de cet officier.

Le comte d'Appony répondit d'une manière satisfaisante; il blâma la conduite de l'accusé; fit des démonstrations très amicales au Sacré Collège et finit par promettre la punition de l'officier au cas où il se serait prouvé qu'il avait agi comme le prétendait le Délégué de Viterbe.

Cependant cette nouvelle avait transpiré dans le public et l'on vit alors, ce qui arrive ordinairement, la crainte grossir tous les objets et ne mettre en ligne de compte aucune circonstance explicative et atténuante. On était encore plein de la nouvelle de Vi-

Dimanche
19/31 Août

17 Il est possible que Kossakowski ait puisé cette idée dans le "Moniteur universel" du 1^{er} octobre 1823, où un correspondant de Genève écrivait: «Le bruit public annonce que les cardinaux Cavalchini, Turriozzi et Bertazzoli ont eu le plus de voix jusqu'aujourd'hui [20 septembre]; le cardinal Cavalchini eut, dans plusieurs scrutins, douze à quatorze voix». Cité d'après ROSSI, *Il conclave di Leone XII* cit., p. 54.

18 Francesco Guidobono Cavalchini (1755-1828), nommé au poste de gouverneur de Rome le 30 octobre 1800, arrêté en 1808 par les Français et exilé en France méridionale. Sa lettre du 21 avril 1808, dans laquelle il protesta de sa fidélité au pape au moment de son enlèvement, fut largement répandue en Italie, malgré les efforts de la police. Cardinal depuis 1818, homme de caractère ferme et vif. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 344-345.

terbe, lorsque par un malheureux hasard le même bataillon entra dans Rome justement à l'heure de la promenade, dans un moment où toute la ville était dans les rues. Les appréhensions redoublèrent les liens [qui] déjà formés dans le Sacré Collège furent resserrés et on s'y rangea ouvertement sous l'égide du Cardinal Cavalchini qui rassurait même les plus timorés.

La crainte de l'influence étrangère parcourait aussi les provinces; les Cardinaux Légats de Bologne¹⁹, de Ferrare²⁰ et de Ravenne²¹ étant obligés de quitter leurs légations pour se rendre au conclave, on décida l'établissement d'un Gouvernement central de ces trois Légations et on confia cette administration à M^{gr} Benvenuti²² déléгат à Ancône et ci-devant auditeur de la nonciature à St. Pétersbourg. Cette mesure effectuée sans aucun considérant motivé et explicatif, rappela aux habitants des ces Provinces la forme du Gouvernement provisoire Autrichien dans ces mêmes Légations, et ils ne doutèrent plus un moment de leur remise à l'Autriche. Il faut dire ici à la louange de M^{gr} Benvenuti qu'il parvint à réparer l'imprévoyance de la congrégation, annonçant lui-même par un imprimé qu'il appelait à lui les employés des trois légations pour les rendre témoins des opérations de l'administration centrale, afin qu'ils pussent

19 Giuseppe Spina (1756-1828).

20 Tommaso Arezzo (1756-1833).

21 Antonio Rusconi (1743-1825).

22 Durant le conclave de Léon XII mgr Giovanni Antonio Benvenuti (1765-1838), déléгат d'Ancône, fut promu déléгат extraordinaire des quatre Légations (Kosakowski omet Forli, gouverné par le cardinal Stanislao Sanseverino) et exerça cette fonction du 25 août au 17 décembre 1823. En 1829 (le conclave de Pie VIII) et en 1830 (le conclave de Grégoire XVI) on nomma quatre pro-légats. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., p. 258 et *passim*.

ensuite au retour des cardinaux respectifs, leur donner les éclaircissements nécessaires sur les mesures prises en leur absence.

Mais il est temps de parler du Cardinal Albani²³ et de l'effet qu'a produit la confiance que lui accorda l'Autriche.

Albani, homme d'une grande naissance, maître d'une fortune considérable, a beaucoup d'esprit de société et un talent remarquable pour l'intrigue, mais son avarice, son inconduite et ses scandales l'ont fait craindre et mépriser de ses collègues. Sa paresse l'a tenu toujours éloigné des affaires publiques - tel est Albani qui, quoique Cardinal, ne voulait jamais prendre les ordres sacrés pour pouvoir se marier²⁴.

Le jeune Cardinal Odescalchi²⁵, créature de l'Au-

23 Giuseppe Andrea Albani (1750-1834), d'une famille princière qui au cours du XVIII^e siècle compta trois cardinaux, entra en prélature en 1771, 1794 envoyé en mission à Vienne, 1801 nommé cardinal; après son retour à Rome en 1804 reçut le chapeau sans avoir les ordres et ensuite «allait de dispense en dispense»; 1808-1814 exilé en France; lié intimement avec la cour d'Autriche. Lector le qualifie d'«un des plus curieux types de cardinal protecteur, [...] esprit passionné, obstiné et pénétrant, dont les ressources ne s'épuisaient jamais». BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 301-302; LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 393-394; REINERMAN, *Austria and the Papal Election* cit., pp. 235-236 et *passim* (présente Albani en tant que porteur du «secret» de l'Autriche).

24 Le frère cadet du cardinal Giuseppe Albani, Filippo Giacomo, IV^{ème} prince de Soriano al Cimino (1760-1852), dernier descendant en ligne directe masculine de la lignée des princes Albani, était célibataire. On se doutait que cette circonstance empêchait longtemps le cardinal de prendre les ordres. Il ne s'y résolut que pendant le conclave de 1823, au moment où sa dernière dispense allait expirer. Il reçut les ordres mineurs le 9 septembre, le 14 septembre fut ordonné sous-diacre et le 21 - diacre. BRUNELLI, *Diario del conclave del 1823*, "Archivio Storico Italiano" CXX, 1962, pp. 125, 130, 138; N. BIANCHI, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia dall'anno 1814 all'anno 1861*, vol. 2, Unione tipografico-editrice, Torino 1865, p. 389; LECTOR, *Le conclave* cit., p. 394, note 2; F. PETRUCCELLI DELLA GATTINA, *Histoire diplomatique des conclaves*, vol. 4, A. Lacroix, Verboeckhoven et c.ie, Paris 1866, p. 340.

25 Carlo Odescalchi (1785-1841), descendant de l'une des premières familles de

triche, âgé à peine de 30 et quelques années, ayant l'air d'un adolescent et malgré cela directeur de conscience de plusieurs couvents; humble, timide et dévot, espérait obtenir le secret de l'Autriche, lorsqu'on confia ce secret à Albani dont l'âge avancé et l'expérience faisaient supposer que personne ne saurait mieux que lui pressentir, déjouer, insinuer et agir. Odescalchi plein de ressentiment contre l'Autriche qui l'avait traité légèrement, voulut se venger²⁶. On verra comment il s'y prit et quel fut le résultat important de ses menées.

Mardi 21 Août /
2 Septembre

Voyez
l'annexe sub
Litt. A

Le 2 Septembre les Cardinaux entrèrent en Conclave au nombre de 39²⁷. Ceux qui se trouvaient dans les pays étrangers sont arrivés successivement après la clôture. Dans le tableau synoptique ci près annexé sub Litt. A., on trouvera les noms de tous les Cardinaux entrés en Conclave; on y distinguera ceux qui ont voté pour le nouveau Pape, d'avec ceux qui ont été de l'opposition; on verra aussi par qui ils ont été créés. Le même tableau fait connaître en outre les diverses carrières qu'ils ont parcourues, leurs opinions politiques et religieuses et le degré de leurs facultés intellectuelles.

l'aristocratie romaine, après les études en Hongrie où sa famille avait les propriétés foncières obtint en 1809 le doctorat *in utroque iure*; 1808 ordonné prêtre; joua un rôle important dans la vie religieuse de Rome pendant l'occupation napoléonienne; 1815 nommé auditeur de la Rote pour l'empire d'Autriche, poursuivit ensuite une carrière brillante dans la Curie; depuis 1817 tentait en vain d'obtenir la permission du pape d'entrer dans la Compagnie de Jésus (qu'il obtiendra enfin en 1838); 16 mai 1823 nommé cardinal. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 433-435; S. MIRANDA, *The Cardinals of the Holy Roman Church. Biographical Dictionary* <http://www2.fiu.edu/~mirandas/bios1823.htm#Odescalchi>.

26 Ceci semble une insinuation malveillante, vu les intentions d'Odescalchi de renoncer à la carrière ecclésiastique et devenir jésuite.

27 D'après Brunelli (*Diario* cit., pp. 113-114) et le tableau des votes chez Artaud de Montor (*Histoire du Pape Léon XII* cit., p. 54/55) - 37; deux cardinaux (Fabrizio Ruffo et Tommaso Arezzo) entrèrent le 3 septembre au soir.

Selon l'usage établi, ils ont reçu le soir de leur entrée, dans leurs cellules respectives, la noblesse et les divers employés qui venaient les visiter²⁸. Le public apprit ce jour-là que l'Ambassadeur de France²⁹ ne quittait pas la cellule du Cardinal De Gregorio³⁰, que l'Ambassadeur d'Autriche a été vu de tout le monde chez Cardinal Albani et que M^r Vargas³¹, Ministre d'Espagne, compromettait enfin le Cardinal Castiglioni³² en ne cessant de lui parler.

28 Les *novendiali* finis, les cardinaux et les conclavistes écoutèrent la messe du Saint-Esprit, suivie d'un bref discours du doyen du Sacré Collège et de la lecture des constitutions pontificales concernant les procédures du conclave. Les électeurs et les officiers jurèrent de les observer et se rendirent dans leurs cellules où ils recevaient les visites des membres du corps diplomatique, prélats, patriciens etc. Vers 9 heures du soir les hôtes furent sollicités par la sonnerie de sortir, après quoi on procéda à la fermeture officielle du conclave. BERTHELET, *Conclavi, pontefici e cardinali* cit., pp. 104-106.

29 Anne-Adrien-Pierre de Montmorency-Laval (1768-1837), diplomate et homme politique français, émigré au temps de la révolution et de Napoléon, ambassadeur en Espagne (1814-1823), à Rome (1823-1828), à Vienne et à Londres. L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne*, 2^e éd., A. Thoissier Desplaces, vol. 23, Paris [s.d.], pp. 392-393.

30 Emanuele De Gregorio (1758-1839), fils du favori et principal ministre de Charles de Bourbon (futur Charles III d'Espagne), après des études à Rome ordonné prêtre et entré en prélature en 1783, 1801 secrétaire de la congrégation du Concile, 1809 nommé déléгат apostolique à Rome, 1810 exilé en France, 1811-1814 incarcéré; 1816 promu cardinal, 1820 préfet de la congrégation du Concile. Pendant le conclave de 1823 appartenait aux *zelanti*, pendant celui de 1829 manqua de peu l'élection. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 357-358.

31 Antonio de Vargas y Laguna (1763-1824), 1^{er} marquis de la Constancia (1823), ambassadeur espagnol à Rome depuis 1801, 1809 déporté en Piémont, 1814 rétabli dans ses fonctions, 1816 obtint un congé en Espagne et une place de conseiller d'État; de retour à Rome, démissionna en 1820 sous prétexte d'ennui de santé, mais en fait pour ne pas servir le régime libéral; nommé premier secrétaire d'État par Ferdinand VII en mai 1823, il refusa ce poste, préférant retourner à Rome (juillet 1823) où il décéda un an plus tard. D. OZANAM, *Les diplomates espagnols du XVIII^e siècle. Introduction et répertoire biographique 1700-1808*, Casa de Velázquez-Maison des Pays Ibériques, Madrid-Bordeaux 1998, p. 460.

32 Francesco Saverio Castiglioni (1761-1830), d'une famille de patriciat de Cingo-

La politique extérieure eut une influence sensible sur les opérations du Conclave. La conduite de la Régence de Madrid³³ et la proclamation modérée du Duc d'Angoulême firent songer aux Cardinaux du parti à élire un Pape moins violent que Cavalchini. Le Cardinal Turriozzi³⁴, vieillard d'un aspect vénérable, fixa l'attention de ses collègues³⁵. Mais avant de parler de la chute de ce dernier, l'ordre des faits oblige de s'occuper de De Gregorio et de Castiglioni.

On sait comment l'Autriche s'était aliéné le jeune Odescalchi; on va voir maintenant comment la France indisposa contre Elle le Cardinal De Gregorio

li, docteur *in utroque iure* à l'université de Bologne, 1785 ordonné prêtre, 1800 nommé évêque de Montalto; refusa de prêter serment à Napoléon, en exil jusqu'à 1814; 1816 nommé cardinal et évêque de Césène, 1821 appelé à Rome et promu grand pénitencier et préfet de la congrégation de l'Index; candidat des «consalviens» au conclave 1823; 31 mars 1829 élu pape (Pie VIII). BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 342-343.

- 33 La Régence de Madrid, composée des cinq membres, fut établie le 25 mai 1823 par Louis-Antoine de France duc d'Angoulême (fils du futur Charles X), commandant en chef de l'armée française intervenant en Espagne. Elle gouverna jusqu'au 1^{er} octobre 1823 au nom de Ferdinand VII détenu par les forces révolutionnaires. http://www.archontology.org/nations/spain/spain_1808_68s/01_1823a_reg.php
- 34 Fabrizio Turriozzi (1755-1828), fit des études en théologie et en droit à la Sapience, 1796 chargé d'affaires du Saint-Siège à Turin, 1797 envoyé au congrès à Rastadt, 1802 gouverneur de Iesi, 1808 gouverneur de la province *Marittima e Campagna*; 1816 assesseur du Saint Office, nommé cardinal en mai 1823. De fait, sa candidature fut suggérée et soutenue par Albani, non pas par les *zelanti*. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 478-479; REINERMAN, *Austria and the Papal Election* cit., p. 247; ROSSI, *Il conclave di Leone XII* cit., p. 49; BRUNELLI, *Diario* cit., pp. 118-119.
- 35 L'ambassadeur français parlait dans son rapport de 3 à 13 voix pour Cavalchini et de 9 à 13 voix pour Turriozzi (aux scrutins des 3-4 septembre). Le tableau des votes publié plus tard par Artaud de Montor (*Histoire du Pape Léon XII* cit., p. 54/55) présente les résultats tout différents: Cavalchini 2-3 voix, Turriozzi – 1 voix. P. FÉRET, *Histoire diplomatique. La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet*, vol. 2, A. Savaète, Paris 1911, p. 279, note 1.

que l'Ambassadeur de France avait encore laissé plein d'espoir et de confiance.

Le Comte Appony immédiatement après l'entrée des Cardinaux au Quirinal³⁶, avait reçu la nouvelle qu'il serait nommé Ambassadeur extraordinaire près le conclave³⁷. Le Duc de Montmorency n'avait pas la même assurance de la partie de Sa Cour. Il appréhendait même, dit-on, l'arrivée du Duc de Blacas³⁸; mais en attendant ses instructions, il se fit un plan et tâcha de former un parti à la tête duquel il plaça le Cardinal De Gregorio, Seigneur Napolitain, dévot, peu avisé et très attaché, dit-on, à la famille de Bourbon par les liens d'une parenté non avouée³⁹.

Le Duc de Montmorency prodiguait des grandes espérances au Cardinal De Gregorio; d'ailleurs ennemi de Blacas. Elles firent leur effet sur l'esprit étroit du bon Cardinal qui ne put cacher sa joie au public. Son secret devint celui de tout le monde; on commença à l'attaquer par des satires et l'on finit par ridiculiser ses projets.

L'arrivée des instructions de Paris rédigées, dit-on, par Blacas, portèrent tous les efforts du par-

36 Le conclave de 1823 (ainsi que les trois suivants) eut lieu au Quirinal, non au Vatican, vu les meilleures conditions sanitaires et les moindres frais des constructions provisoires en bois. LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 320-321; FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., vol. 2, p. 274.

37 Après la mort d'un pontife les ambassadeurs présentaient au conclave (considéré comme l'assemblée intérimairement souveraine) de nouvelles lettres de créance ou de confirmation de leur mission. LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 421, 455.

38 Pierre-Louis de Blacas (1771-1839), 1790-1814 en émigration, s'attacha à la cour du comte de Provence (futur Louis XVIII), 1815 nommé pair de France; ambassadeur à Naples (1815-1816) et à Rome (1816-1822); ultra-royaliste, il suivit en 1830 les Bourbons dans leur exil. MICHAUD, *Biographie universelle* cit., vol. 4, pp. 581-585.

39 Selon le bruit répandu le cardinal De Gregorio était le fils naturel du roi Charles III d'Espagne.

ti français pour l'élection de Castiglioni⁴⁰ et détaché de la France De Gregorio et ses adhérents.

Castiglioni, d'une naissance obscure, ancien curé, sans talents, sans instruction, mais vertueux et ami du Pape défunt qui l'avait décoré de la pourpre dans la vue d'en faire son successeur, était lié avec Blacas et ce dernier le voulait pour Pape, car il avait promis en secret de conserver à Consalvi la place de Secrétaire d'État.

On ne parlait pas même à l'arrivée de l'Archiduc Rodolphe⁴¹ et l'Autriche ne poussait aucun candidat. Les projets personnels d'Albani étaient évidents: il voulait devenir Secrétaire d'État. Tel est une des raisons principales qui s'opposèrent à l'union du parti Autrichien, à celui de la France. Albani avait des adhérents et jouissait en outre de l'avantage important de l'exclusion. Cependant les anti-consalviens ou indépendants, qu'on appellera désormais romains, gagnaient des voix; Odescalchi, De Gregorio et leurs amis entrèrent dans leurs rangs.

40 Le 27 août François-René de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères à Paris, écrit à l'ambassadeur: «Point de pape autrichien: c'est là d'abord le premier point. Le second, c'est d'avoir un pape italien, le plus ami de la France que nous pourrons... Le cardinal Castiglioni paraît être celui qui nous conviendrait le mieux. À son défaut, La Somaglia serait un choix tolérable. Un des vieux candidats conviendrait encore assez, parce qu'il nous donnerait le temps de devenir plus forts et de nous préparer à un autre conclave». En plus de cette instruction Chateaubriand expédia à Montmorency-Laval deux mémoires dont on ignore le contenu. L'ambassadeur autrichien, de même que Kossakowski, supposait qu'ils furent écrits par Blacas. Quant à l'exclusion, la France n'avait pas l'intention de s'en servir, à moins que contre quelques cardinaux «rouges» (qui eurent participé au mariage de Napoléon et Marie-Louise). FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., vol. 2, pp. 277-278; REINERMAN, *Austria and the Papal Election* cit., p. 244; TERLINDEN, *Le conclave* cit., pp. 287-288.

41 Rodolphe d'Autriche (1788-1831), fils cadet de l'empereur Léopold II, archevêque d'Olomouc, promu cardinal en 1819, ne prit pas part au conclave de 1823.

Turriozzi réunissait encore la plupart des votes du parti Romain⁴² lorsqu'une circonstance imprévue les lui fit perdre tout d'un coup. Le Cardinal Cesarei-Leoni⁴³, son ennemi personnel, l'accusa publiquement d'avoir été parjure; d'avoir trahi le secret dans une cause célèbre contre Pie VI⁴⁴. D'autres griefs non moins importants que celui-ci firent que Turriozzi, respecté jusqu'alors, fut abandonné avec indignation de tous les Cardinaux.

Le parti Romain jeta alors les yeux sur le Cardinal Della Somaglia⁴⁵, doyen du Sacré-Collège, vice Chancelier de l'Église, homme d'une piété exemplaire,

42 Petruccelli della Gattina, qui se réfère à la correspondance de l'ambassadeur napolitain (Tommaso de Fuscaldo), écrit que Turriozzi arriva jusqu'aux 16 voix, Cavalchini aux 10, Della Somaglia aux 16. Le tableau des votes chez Artaud de Montor ne le confirme pas, il indique pour ces candidats: 4, 9 et 12 voix. PETRUCCELLI DELLA GATTINA, *Histoire diplomatique* cit., vol. 4, p. 340; BIANCHI, *Storia documentata* cit., vol. 2, pp. 382-383; ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII* cit., pp. 54-55.

43 Francesco Cesarei-Leoni (1756-1830), originaire de Pérouse, docteur *in utroque iure* et diplômé de l'Académie des nobles ecclésiastiques, 1784 auditeur de la Rote, 1797 ordonné prêtre, 1809 doyen de la Rote, 1814 consultant du Saint Office, 1817 nommé cardinal. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., p. 345.

44 Dans la *Storia arcana del pontificato di Leone XII, Gregorio XVI e Pio IX* de Ferdinando Petruccelli della Gattina (Fr. Colombo, Milano 1861, pp. 8-9), très inexacte et simpliste, cette assertion se rapporte au cardinal Ercole Dandini (1759-1840). Cependant dans une autre étude, plus complète, le même auteur cite le rapport du 16 septembre de Tommaso de Fuscaldo, ambassadeur napolitain à Rome, informant que les cardinaux allaient jusqu'aux «gros mots et aux billets injurieux, ce qui est arrivé entre Turriozzi e Cesarei» (IDEM, *Histoire diplomatique* cit., vol. 4, p. 340). L'ambassadeur français écrivait dans sa dépêche du 15 septembre: «Turriozzi qui a eu beau jour, est ruiné dans l'opinion. Cesarei a répandu dans le conclave un libelle où son collègue est diffamé. C'est une tache, un scandale». FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., p. 279; cf. BRUNELLI, *Diario* cit., p. 119.

45 Giulio Maria Della Somaglia (1744-1830), originaire de Plaisance, docteur *in utroque iure* de la Sapience, 1773 entré en prélature, 1787 ordonné prêtre, 1795 promu cardinal et vicaire de Rome; 1798-1800 et 1808-1814 en exil; 1814 secrétaire du Saint Office; membre de plusieurs congrégations, 1818 vice-doyen et 1820 doyen du Sacré Collège. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 363-365.

d'un esprit conciliant et encore très actif malgré son âge avancé. Le Cardinal Pallotta⁴⁶, qu'il est temps de faire connaître, fut envoyé par le parti vers le Cardinal Della Somaglia pour sonder ses intentions. Pallotta, esprit altier, d'un caractère emporté, fier, glorieux et jeune encore, était un des plus violents ennemis de Consalvi. C'est lui qui l'a attaqué le premier, c'est lui qui a proposé de faire fermer la Secrétairerie d'État; c'est lui enfin qui a été avec le jeune Odescalchi un des membres les plus actifs du parti Romain. Le Cardinal Della Somaglia qui avait ménagé Consalvi - quoiqu'il fût son ennemi; qui vivait aussi en bonne harmonie avec Albani; qui avait su se concilier la déférence et le respect de tous les partis, reçut les offres de Pallotta avec cette noble aisance qui le caractérise et lui dit qu'il nommerait peut-être Albani Secrétaire d'État, en ajoutant «qu'il valait au moins deux Consalvi». Pallotta lui répondit brusquement «qu'on avait eu jusqu'alors trop d'un seul Consalvi et qu'avec de telles intentions le Cardinal Della Somaglia devait renoncer à la tiare»⁴⁷.

Jeudi 30 Août /
11 Septembre

L'arrivée des Cardinaux Français⁴⁸ qui étaient tant attendus fut événement pour la ville; mais n'en fut

46 Antonio Pallotta (1770-1834), d'une famille du patriciat de Ferrare, fit ses études à Rome, entra en prélatrice en 1796, 1802 auditeur de la Signature de Justice, 1816 auditeur général de la Chambre apostolique, nommé cardinal en mai 1823; jouissait d'une réputation d'intransigeance. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 443-444.

47 Brunelli décrit l'objet et les circonstances de cette conversation plus exactement. Elle eut lieu plus tard, le 25 septembre, après l'exclusion de Severoli. Pallotta envoya d'abord à Della Somaglia son conclave qui «*gli fa confessare che aveva in vista di fare Albani [il suo segretario di Stato], il quale sarebbe stato accetto all'Austria per le sue relazioni*». Ces intentions ne correspondaient pas au programme des *zelanti*, qui représentaient, pour la plupart, le courant antiautrichien. BRUNELLI, *Diario* cit., pp. 143-144.

48 Les deux cardinaux français entrèrent au conclave le 12 septembre.

pas un pour le conclave. Le Cardinal de La Fare⁴⁹, chargé, dit-on, des instructions de Blacas pour Castiglioni, tâcha de les exécuter de son mieux. Le Cardinal Clermont-Tonnerre⁵⁰, sans mission de Sa Cour, avait amené avec lui le jeune Duc de Rohan⁵¹. Ce dernier, lié depuis longtemps avec Odescalchi, attira peu à peu le Cardinal Clermont-Tonnerre dans le parti Romain.

De La Fare, ancien diplomate secret de Louis XVIII, passait pour être fin et habile; mais que peut l'habileté sans la connaissance du terrain? Lorsqu'on est obligé d'agir avec des personnes qu'on ne connaît pas, on leur donne promptement un caractère, comme on leur donnerait un nom et l'on agit presque toujours à faux sur ces données imaginaires. De La

49 Anne-Louis-Henri de La Fare (1752-1829), 1776 ordonné prêtre, 1783 docteur en théologie à Paris, 1787 évêque de Nancy, député aux États généraux de 1789, quitta la Constituante après l'adoption de la Constitution civile du clergé; émigré depuis 1791, s'installa à Vienne (1792-1814) où devint chargé d'affaires du comte de Provence (futur Louis XVIII) auprès de la cour d'Autriche (1795-1808); bien que tombé en disgrâce de Louis, rentra en France en 1814; 1817 nommé archevêque de Sens, 1822 pair de France; en mai 1823 promu cardinal; partisan des opinions gallicanes. MIRANDA, *The Cardinals* cit., <http://www2.fiu.edu/~mirandas/bios1823-ii.htm#Fare>.

50 Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre (1749-1830), fit ses études en théologie à la Sorbonne, vicaire général de Besançon, 1782 évêque de Châlons-sur-Marne; député des États généraux de 1789, émigra après l'adoption de la Constitution civile du clergé; 1801 démissionna de son siège épiscopal supprimé par le concordat et rentra en France; 1820 nommé archevêque de Toulouse; 1822 promu cardinal. MIRANDA, *The Cardinals* cit., <http://www2.fiu.edu/~mirandas/bios1822.htm#Clermont>.

51 Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot (1788-1833), aristocrate et ecclésiastique français, après avoir perdu sa jeune femme entra au séminaire Saint Sulpice de Paris, 1822 ordonné prêtre et nommé vicaire général du diocèse de Paris; ami de plusieurs hommes des lettres. Plus tard archevêque de Besançon (1829) et cardinal (1830). En 1823 conclaviste du cardinal de La Fare, non pas de Clermont-Tonnerre. "Diario di Roma" 1823, n. 79 (4 ottobre) p. 9; MIRANDA, *The Cardinals* cit., <http://www2.fiu.edu/~mirandas/bios1830-ii.htm>

Fare était cependant arrivé dans un moment favorable à ces projets. Le parti Romain après avoir fait sonder le Doyen Della Somaglia avait en vue Castiglioni, l'élu de Blacas; mais par une bizarrerie singulière de la fortune, un rien lui coûta le trône. En passant devant la chambre de l'Abbé Cappacini⁵², homme tout-à-fait dévoué à l'Ex-Secrétaire d'État, il y entra pour se rafraichir. Surpris par le Cardinal Pallotta, l'infatigable ennemi du Cardinal Consalvi, il fut mis au pied du mur, et laissa deviner par son embarras que Consalvi aurait été son Secrétaire d'État. Il détruisit ainsi en un instant toutes les espérances du Cardinal de La Fare et de la Cour de France.

Dimanche 2/14
Septembre

Le Duc de Montmorency avait présenté depuis deux jours ses lettres de créance comme Ambassadeur près le Conclave⁵³ et il avait lu un discours tout-à-fait religieux⁵⁴, lorsque M^r le Comte d'Appony en

52 Francesco Capaccini (1784-1845), du *ceto umile*, 1807 ordonné prêtre, 1815 entra au service de la Curie en qualité de *minutante* de la Secrétairerie d'État grâce à la recommandation du cardinal Lorenzo Litta et collaborait étroitement avec le cardinal Consalvi. Plus tard au service diplomatique du Saint-Siège, 1845 nommé cardinal. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 332-333.

53 Aussitôt que ses lettres de créance furent arrivées, l'ambassadeur demanda la deuxième audience au Sacré Collège. Autrement que la première, elle eut lieu dans l'enceinte du conclave. Conformément à la tradition l'ambassadeur présenta alors, outre les lettres de créance, la réponse de sa cour à la notification officielle de la mort du pape. Selon Lector «Ces sortes de discours essentiellement diplomatiques étaient toujours l'objet d'une vive curiosité. Malgré la banalité voulue de la parole officielle, on les considérait comme conçus dans l'esprit même des instructions que les ambassadeurs recevaient de leurs gouvernements respectifs, instructions dont on cherchait naturellement à pénétrer le sens. Ils reflétaient d'ailleurs, plus ou moins, les préoccupations qu'inspirait la situation générale et, à ce titre encore, ils avaient toujours une portée spéciale». LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 420, 428, 436. L'audience de Laval-Montmorency eut lieu le 14 septembre.

54 Dans sa lettre aux cardinaux Louis XVIII loua le pape défunt et exprima le souhait d'un choix heureux de son successeur: «Vous nommerez [...] une personne également capable de bien gouverner, et qui conduira les affaires de l'Église avec

Mardi 4/16
Septembre

remettant aussi ses lettres de créance⁵⁵, prononça un discours en latin tout-à-fait politique⁵⁶, qui fit une vive impression sur le parti Romain. Les offres de secours et de protection proposées par Sa Cour furent reçues avec défiance, et le désir exprimé aussi de voir un Pape qui puisse accéder à la Sainte-Alliance troubla le parti, qui crut voir d'un côté une honnête menace, de l'autre une proposition forcée.

Ceux qui ont réfléchi sur cet important discours et qui connaissent à fond la Cour de Rome, trouvent que cet Ambassadeur n'aurait pas dû offrir des secours, et une protection contre un ennemi que personne ne voyait, qu'il devait encore moins proposer

l'esprit de conciliation, de justice et de sécurité qui doit être le principal apanage du Père commun des fidèles. Celui qui est destiné à remplir le ministère le plus grand de ceux auxquels il plaise à Dieu d'appeler les hommes, est entre vous. Nous faisons des vœux pour que l'Esprit saint vous remplisse de ses lumières et vous dirige dans une élection à laquelle nous prenons le plus vif intérêt». L'ambassadeur y ajouta des souhaits, que le Sacré Collège élût «un pape qui préserve, qui guérisse, qui concilie». ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII* cit., pp. 29-31; FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., vol. 2, p. 280.

55 L'audience de l'ambassadeur d'Autriche eut lieu le 16 septembre.

56 Dans ce discours d'Apponyi déclara entre autres: «*L'augustissimo Imperatore [...] mi ordina clementissimamente di offrire, ad ogni evento, l'aiuto suo e quello del suo Imperio acciocché rimanga difesa la sicurezza vostra e la libertà dei suffragi e quella del conclave. Ma ciò sopra ogni cosa ardentemente desidera l'Augusto Cesare: cioè, che al defunto Pontefice venga dato tal successore, il quale, nella presente difficile condizione dei tempi, tutto rifulga per la pietà, per la giustizia, per la dottrina, per la prudenza e per l'amore della pace e della concordia; il quale sinceramente aderisca a quel salutare principio della alleanza europea da cui guidati sono a questo tempo potentissimi Principi a conservare ed a sostenere il legittimo ordine delle cose; il quale in fine riluca di tutti quei pregi che risguardati sono veramente propri dell'ottimo Pastore della Chiesa, lontano da ogni studio di parte, e del Padre comune dei fedeli. Trattasi certo di cosa ch'è di sommo e gravissimo affare: e perciò l'Imperatore e Re Apostolico vieppiù confida nel senno, nella virtù e nella prudenza vostra*». "Diario di Roma" 1823, n. 75 (20 settembre), pp. 13-15 (traduzione italiana); le texte est publié aussi chez ROSSI, *Il conclave di Leone XII* cit., pp. 81-82; cf. ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII* cit., pp. 35-37; COLAPIETRA, *Il diario Brunelli* cit., p. 107; BRUNELLI, *Diario* cit., pp. 131-132.

ouvertement l'accession à la Sainte-Alliance, d'autant plus que le discours français ne soutenait pas cette proposition. Les vieux casuistes du pays disent que pour atteindre ce but si important et si désirable, il aurait fallu recourir à l'insinuation, à une démarche indirecte. Une dissertation religieuse composée par un habile théologien par laquelle on aurait pu donner une interprétation doctrinale aux deux seules propositions de la Sainte-Alliance, qui divergent avec principes de la Cour de Rome, aurait peut-être fait atteindre ce but si désiré⁵⁷.

Le peu de concert dans la direction des discours Français et Autrichien et le caractère décrié du Cardinal Albani, dont l'opinion en matière religieuse ne pouvait être d'aucun poids - tels sont les deux obstacles secondaires à la réussite de cette délicate négociation. Le jeune Odescalchi aurait bien mieux servi l'Autriche et l'Alliance Européenne dans cette affaire, car il a fait preuve d'esprit d'insinuation, reconnu d'ailleurs pour dévot; son exemple aurait probablement été suivi par ses Collègues. Mais la réussite des plus grandes affaires tient à des considérations qui échappent aux plus habiles; et qui ne paraissent décisives qu'après l'évènement.

57 Kossakowski se réfère ici aux négociations manquées du tsar Alexandre I^{er} en vue de l'accès de Pie VII à la Sainte-Alliance (en 1815-1817). Il faut pourtant souligner, que l'idée que se faisait Alexandre de cette alliance en ce temps-là, n'était certainement pas celle de Metternich en 1823. Le tsar insistait alors sur le caractère religieux du pacte et se servait amplement du langage et des arguments théologiques. Cf. A. BOUDOU, *Le Saint-Siège et la Russie: leurs relations diplomatiques au XIXe siècle*, Plon-Nourrit, vol. 1, Paris 1922, pp. 123-131; M. GODLEWSKI, *Cesarz Aleksander I jako mistyk*, Wydawnictwo Księży Jezuitów, Kraków 1923, pp. 59-61; BARAŃSKA, *Między Warszawą Petersburgiem i Rzymem. Kościół a państwo w dobie Królestwa Polskiego (1815-1830)*, TN KUL, Lublin 2008, pp. 118-119, 128-129, 133.

Mercredi 5/17
Septembre

Voyez l'annexe
sub Lit. B

Samedi 8/20
Septembre

Voyez l'annexe
sub Lit. C

Le journal de Rome qui avait rapporté le discours prononcé par l'Ambassadeur de France⁵⁸, rapporta aussi celui du Comte Appony avec la traduction Italienne en regard⁵⁹. C'est M^r Tambroni⁶⁰ qui fut chargé de la faire, mais au lieu de traduire *Sacri foederis* par la Sainte-Alliance, il mit *Alleanza Europea*. Cette rétractation tacite, fit voir aux Cardinaux qu'on ne voulait pas les pousser, qu'on craignait même de leur avoir fait une proposition indiscreète. Cela contribua à resserrer leurs rangs et à les faire agir avec promptitude.

Il s'élève ici une grande difficulté à résoudre. Le parti Romain voulait-il véritablement Severoli⁶¹ pour Pape, ou ne résolut-il de le mettre en avant que pour épuiser sur lui l'exclusion de l'Autriche⁶².

58 "Diario di Roma" 1823, n. 74 (17 septembre), pp. 8-14, en version originale française et en traduction italienne.

59 "Diario di Roma" 1823, n. 75 (20 septembre), pp. 10-15.

60 Giuseppe Tambroni (1773-1824), archéologue, érudit et diplomate; fit ses études à Bologne; partisan du système français, entra au service de la République cisalpine (plus tard République italienne et Royaume d'Italie), 1800 employé à la légation italienne en France, 1805 attaché au ministère des Affaires étrangères à Milan, 1809 consul à Livourne, puis à Civitavecchia avec la faculté de résider à Rome; 1814 relevé de toute fonction publique. HOFFER, *Nouvelle biographie* cit., vol. 44, Paris 1865, col. 858-859.

61 Antonio Gabriele Severoli (1757-1824), né dans une famille aristocratique de Faenza, élevé au collège jésuite de Ravenne, compléta ses études à Modène et à Rome à l'Académie des nobles ecclésiastiques; 1779 ordonné prêtre; 1787 docteur *in utroque iure* à Césène, promu évêque de Fano; 1801-1817 nonce à Vienne, connu par sa ferme opposition à la politique josphiste du gouvernement autrichien et par la critique des concessions faites à Napoléon (notamment le mariage de Marie-Louise); 1816 nommé cardinal. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 468-469.

62 D'après l'usage l'exclusion ne pouvait être donnée qu'une seule fois par chacune des cours concernées (Autriche, France, Espagne, éventuellement encore Portugal et Naples).

Les renseignements nombreux et variés qu'on a tâché de prendre sur cette affaire sont tous contradictoires, car les uns portent à croire que Severoli lui-même était persuadé d'avance de son exclusion, et les autres au contraire feraient supposer que Severoli déjà désigné pendant la déportation comme successeur éventuel de Pie VII, prétendait sérieusement avoir des droits incontestables à la tiare. Les griefs de l'Empereur François contre ce Cardinal, chef reconnu de Zelanti ou rigoristes, sont trop notoires pour les rapporter ici. Il a été Nonce à Vienne et c'est pendant ce séjour, qu'il s'est aliéné le Cabinet Autrichien.

Severoli réunissait 27 voix⁶³, il lui en manquait encore 6 pour être élu, lorsque le Cardinal Pallotta s'avisait d'un stratagème qui réussit et qui donna le change au Cardinal Albani.

On épia le moment où Albani traversait un corridor, pour élever une dispute simulée que Pallotta termina en disant à haute voix et de manière à être entendu par Albani «Eminences, finissons ces discours, donnez-vous vos voix à Severoli ou ne les lui donnez pas, - si vous les lui refusez, je vous avertis qu'il sera fait Pape malgré vous demain matin, car nous avons gagné 7 voix aujourd'hui». En disant ces mots, il sortit brusquement et parut embarrassé en rencontrant Albani, qui écoutait à la porte et qui fut très étourdi en apprenant cette fausse nouvelle⁶⁴. Il pria aussitôt l'Ambassadeur d'Autriche de venir le voir au

63 C'était le résultat du scrutin du 21 septembre matin.

64 Albani dans sa lettre à l'ambassadeur Apponyi du 22 septembre soir expliquait: «Quand nous fûmes au scrutin de hier matin, il [Severoli] eut 27 voix, il ne lui manquait donc que six pour l'inclusive, mais, au sortir de la chapelle, c'était un bruit public entre nous tous que le pape allait être fait, peut-être même au scrutin du soir; ce bruit était fondé sur la certitude qu'on avait acquise que d'autres cardinaux se seraient réunis à donner leur voix pour le cardinal Severoli». Cit. d'après TERLINDEN, *Le conclave* cit., p. 289, note 3.

Dimanche 9/21
Septembre

parloir. M^r le Comte d'Appony qui a beaucoup de sens et de circonspection craignit d'abord que ce ne fût un piège; mais il se rendit enfin aux raisons du Cardinal. Dès le lendemain matin avant le scrutin⁶⁵, Albani écrivit au Cardinal Della Somaglia, Doyen du Sacré Collège, que l'Autriche donnait son exclusion à Severoli, qui, tranquillement assis à sa place dans la chaise où se faisait le scrutin, appris sans s'émouvoir qu'on l'avait exclu.

Il se leva et demanda avec beaucoup de dignité au Doyen de rendre son exclusion publique. La résignation si calme de Severoli et l'incertitude du Cardinal Doyen qui hésitait de publier cette exclusion font soupçonner que cette affaire était un jeu combiné d'avance par le parti. Severoli ayant insisté en outre près d'Albani pour que son exclusion soit rendue publique, elle a été lue à haute voix par le Cardinal Della Somaglia et on en prit acte.

Le parti délivré ainsi de l'intervention de l'Autriche, et ayant déjà dans ses rangs le Cardinal Clermont-Tonnerre se décide enfin à faire un choix définitif.

Les cinq chefs du parti Pallotta, Odescalchi, De Gregorio, Galleffi⁶⁶ et Falzacappa⁶⁷ se réunirent à cet

65 Kossakowski se trompe: l'exclusion fut donnée le 21 septembre, avant le scrutin du soir.

66 Pier Francesco Galleffi (1770-1837), né dans une famille du patriciat de Césène, compatriote et client des Braschi; fit ses études à l'Académie des nobles ecclésiastiques, 1800 entré en prélatrice, 1803 nommé cardinal; 1808-1814 en exil; 1814-1818 camerlingue du Sacré Collège, membre de plusieurs congrégations, protecteur de l'ordre des augustins, franciscains observants et camaldules. BOU-TRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 389-390.

67 Giovanni Francesco Falzacappa (1767-1840), élevé au séminaire de Frascati, 1796 entré en prélatrice; chargé par Pie VI d'organiser l'accueil des prêtres émigrés français dans les États pontificaux; 1799 ordonné prêtre; pendant l'occupation française déporté pour refus de serment; 1816 secrétaire de la congréga-

effet mercredi soir. On proposa au moins intéressé, c.à.d. au plus jeune qui était Odeschalchi de parler le premier. Il dit que le Pape était déjà fait dans son cœur et que c'était le Cardinal Della Genga⁶⁸. Il alla lui baiser la main et tous les autres applaudissant à ce choix, suivirent son exemple. Della Genga, dont la santé est extrêmement faible voulut refuser, mais il se rendit enfin aux instances pressantes de tous les chefs et accepta leurs vœux.

Il avait été favori de Pie VI et le plus bel homme de son temps. Son éducation soignée et ses talents lui avaient mérité les bonnes grâces de l'avant-dernier Pape, qui désirant son avancement l'avait éloigné de Sa personne, quoique à regret pour lui faire parcourir la carrière de la nonciature. Della Genga a eu dans son bel âge tous les genres de succès. Devenu vieux, il a vécu en vieillard et sa conduite exemplaire lui mérita alors l'estime de tous ses Collègues. Indulgent pour tous, il n'était sévère que pour le Clergé dont il avait entrepris la réforme, mais ses intentions n'ayant point été secondées, furent sans succès.

Consalvi était déjà son ennemi du temps de Pie VI. Il avait voulu le perdre dans l'esprit de ce Pape mais il n'y réussit pas longtemps, car Della Genga rentra bientôt en grâce.

Consalvi devenu Cardinal vint à Paris après la restauration avec des pleins pouvoirs qui annulaient sans raison ceux de La Genga, qui y a été nonce à cette époque et qui tomba malade de chagrin à cause

tion du Concile, 1819 archevêque d'Athènes *in partibus*, nommé cardinal en mai 1823. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 376-378.

68 Ce fut d'abord au cardinal Severoli que les *zelanti* demandèrent (après son exclusion) d'indiquer un nouveau candidat. Cf. BRUNELLI, *Diario* cit., pp. 140, 142; G. MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, Tip. Emiliana, vol. 38, Venezia 1846, p. 52 (*Leone XII*); LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 490, 570; BIANCHI, *Storia documentata* cit., vol. 2, p. 189.

de cette injustice⁶⁹. Depuis ce moment, il n'a jamais recouvré sa santé. Fait Cardinal en 1816, Della Genga devint Vicaire du S^t Siège⁷⁰ et ce fut lui qui engagea Pie VII à faire la promotion des dix derniers Cardinaux.

Della Genga connaissant le monde, les hommes et les affaires; religieux, respecté par le public, aimé des Cardinaux et haï par Consalvi, était l'homme qui réunissait toutes les qualités que le parti Romain pouvait désirer. Son bon cœur, et sa sévérité contre le clergé, l'ont même fait louer par les nombreux satiristes qui déchiraient d'une manière sanglante presque tous les Cardinaux pendant le dernier Conclave.

Voyez l'annexe
sub Lit.D

On trouvera ci près une des satires les plus remarquables contre le Sacré Collège.

Le choix du parti Romain une fois fixé, on ne songea plus qu'à prendre les mesures les plus secrètes pour obtenir le suffrage de la majorité, pour diviser les partis contraires et déjouer les mesures qu'on pourrait prendre contre l'élection projetée. Odes-

69 En attendant le retour du cardinal Consalvi exilé à Béziers, Pie VII nomma mgr Annibale della Genga nonce intérimaire et l'envoya à Paris avec sa lettre à Louis XVIII. Della Genga partit de Césène le 7 mai 1814, mais n'arriva à Paris que le 29 mai, la veille de la conclusion du traité de Paris. À cause de ce retard sa tâche devint presque sans objet. Dans l'entre-temps Consalvi rejoignit le pape, qui le fit de nouveau secrétaire d'État et lui confia la mission de négocier la restitution des États pontificaux. Consalvi vint à Paris le 2 juin et assumait toute la responsabilité, déchargeant della Genga de sa mission. De ce fait naquit la dissension entre les deux représentants de Pie VII: della Genga se sentait abattu et humilié, tandis que Consalvi l'accusait d'avoir raté l'occasion d'entamer les pourparlers au moment le plus opportun. BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 348, 360; R. COLAPIETRA, *La formazione diplomatica di Leone XII*, Ist. per la Storia del Risorgimento Italiano, Roma 1966, pp. 195-200; J. LEFLON, *Les missions diplomatiques du futur Léon XII Annibale Della Genga*, "Revue d'Histoire Diplomatique" LXXXI, 1967, n. 1, pp. 35-38; R. REGOLI, *Ercole Consalvi. Le scelte per la Chiesa*, Pontificia Universitas Gregoriana, Roma 2006, pp. 338-343.

70 Le 6 mai 1820.

calchi et Falzacappa⁷¹ furent chargés de gagner des voix. Quant à la division, elle existait déjà entre les adhérents de La Fare et ceux du Cardinal Albani. Les premiers, on l'a déjà dit, voulaient pour Secrétaire d'État Consalvi et les seconds Albani, lui-même. Enfin, pour déjouer une opposition quelconque aux projets du parti Romain et pour donner le change aux Autrichiens et aux Français, il fut décidé de garder inviolablement le secret sur la décision du mercredi soir, de ne donner au scrutin que quelques voix au Cardinal Della Genga, d'augmenter tous les jours le nombre des votes pour Castiglioni, et de suivre cette tactique jusqu'au moment où le parti aurait acquis les suffrages nécessaires pour compléter la majorité de 2 tiers⁷².

Samedi 15/27 On n'avait que 27 voix mercredi⁷³; on en a réuni
Septembre

71 Selon Brunelli Falzacappa fut exclu du secret *«perché imbarazza coi suoi giri nei quali si conosce chiaro che non ha in vista se non l'interesse proprio»*. COLAPIETRA, *Il diario Brunelli cit.*, p. 143.

72 D'après Brunelli, le 24 septembre *«Galleffi propone di profittare della circostanza che Genga ha 14 voti, e di dividersi in 4, guadagnare ognuno dei 4 altri 4 voti segretamente, ed uscire in blocco al segnale dell'aumento dei 14 voti a 15. Il progetto è da ragazzo, non potendosi supporre che il segreto regga, prevedendosi la difficoltà di aver tutti i voti necessari per l'inclusiva, e trattandosi con teste ben avvedute nel partito opposto, le quali sarà impossibile che non sospettino qualche cosa appunto vedendo la divisione dei voti per lo spazio di qualche giorno»*. BRUNELLI, *Diario cit.*, p. 142.

73 Il s'agit des voix promises, non pas du résultat du scrutin. Brunelli écrit en date du 25 septembre: *«Il partito buono risolve di riunirsi in Genga. Ma per eludere l'esclusiva stabilisce di fare all'indomani diminuire i voti a di lui favore e intanto operare di soppiatto per guadagnare i voti e andarci in blocco. La cosa deve esse tenuta segretissima. Se ne prevede il difficile riuscimento. Si adotta il sistema indicato di sopra, di dividersi in 4, ognuno dei quali deve procurare 4 voti, avvertendo di assicurare i voti dubbii per lo scrutinio e i sicuri per l'accesso. I 4 destinati sono Severoli, Pacca, Galleffi, Ercolani»* et en date du 26 septembre: *«Il progetto a favore di Della Genga prende buona piega. [...] Perché questo riesca meglio e il partito contrario non entri in sospetto, si progetta di fare in oggi calare i voti a Della Genga»*. BRUNELLI, *Diario cit.*, pp. 145-146.

enfin 36 le samedi suivant, c.à.d. trois voix de plus qu'il n'en fallait pour élire le Pape.

On avait les voix, il ne s'agissait plus que d'être sûr de leur fidélité et de savoir si la France ne donnerait pas l'exclusion au nouveau candidat⁷⁴.

On éprouva la fidélité des Cardinaux du parti en les partageant en plusieurs sections à donner leurs voix à un Cardinal désigné et pour lequel on ne votait pas ordinairement⁷⁵. L'épreuve ayant réussi à souhait, on décida que l'élection aurait lieu le lendemain. - Il fut facile de s'assurer que la France ne donnerait pas l'exclusion au Cardinal Della Genga, car le Cardinal Clermont-Tonnerre ne fit aucune difficulté de voter pour lui. Quant à l'exclusion de l'Espagne, le Ministre Vargas n'aurait pas osé compromettre ses pou-

74 Pour savoir l'attitude de la France cf. LECTOR, *Le conclave* cit., pp. 487-490, ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII* cit., pp. 52-55 (la dépêche du ministre Chateaubriand du 13 septembre et l'instruction de l'ambassadeur Laval-Montmorency aux cardinaux français du 22 septembre). Chateaubriand déclara: «Nous voulons un membre du parti italien, du groupe modéré, capable d'être agréé par tout le monde. Tout ce que nous lui demandons, se réduit à un seul point: ne pas troubler nos affaires ecclésiastiques». Laval y ajouta quelques explications peu favorables pour les plus fermes *zelanti* comme De Gregorio ou Cavalchini, mais déconseilla aussi l'alliance avec Consalvi. Selon Lector, le gouvernement français n'avait pas d'objections contre Della Genga, seulement «en vertu de l'*alliance de famille*, il s'associait quelque peu aux répugnances que témoignait contre ce candidat la cour de Naples». En tout cas, il n'était pas question de l'exclusion. Les cardinaux qui ne connaissaient pas ces résolutions, craignaient néanmoins le *veto* français, d'autant plus, que le cardinal La Fare était décidément mal disposé pour Della Genga. Encore le 27 septembre, dans sa lettre à l'ambassadeur français, il lui suggérait de «faire employer» l'exclusion formelle. FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., vol. 2, p. 281; TERLINDEN, *Le conclave* cit., pp. 288, 298-299; COLAPIETRA, *Il diario Brunelli* cit., pp. 110-111.

75 Le tableau des votes chez Artaud de Montor (*Histoire du Pape Léon XII* cit., p. 54/55) ne confirme pas ce procédé, la répartition des votes les derniers jours du conclave est assez stable. Della Genga en reçut 13 – 12 le 24 septembre (matin – soir, sommant les résultats du *scrutinio* et *accesso*), 16 – 16 le 25 septembre, 9 – 10 le 26 septembre, 12 – 13 le 27 septembre.

voirs en la donnant⁷⁶. Les cardinaux savaient peut-être aussi que celle du Portugal⁷⁷ demandée par l'Autriche devait bientôt arriver.

76 Le seul cardinal espagnol au conclave, Dionisio Bardaxi y Azara (1760-1826), ne reçut pas le «secret» de l'Espagne. L'exclusion demandée par Vargas en tant que mandataire de la Régence (pouvoir collectif et provisoire) risquerait donc d'être réfutée. En fait, cet ambassadeur favorisait les *zelanti*, notamment le cardinal De Gregorio, sans être nullement contre Della Genga. Cf. TERLINDEN, *Le conclave* cit., p. 298; ARTAUD DE MONTOR, *Histoire du Pape Léon XII* cit., p. 55.

77 Le «droit» du Portugal de donner l'exclusion était douteux. En outre Lisbonne n'avait pour son représentant à Rome qu'un chargé d'affaires et le seul cardinal portugais Carlos da Cunha e Menezes (1759-1825) ne vint pas au conclave. Cependant l'ambassadeur autrichien comptait pendant quelque temps qu'il pourrait obtenir un support de la part du Portugal. Le 24 septembre il écrivait à Metternich: «On parle, depuis hier, de l'arrivée du cardinal portugais de Cunha. Le chargé d'affaires de Sa Majesté Très Fidèle près le Saint-Siège compte sauver le droit d'exclusion de sa Cour par une protestation pour le cas où l'élection se fit avant l'arrivée de ses instructions. On prétend même qu'il a déposé cet acte de protestation entre les mains du cardinal Consalvi avant l'entrée au conclave. J'ai instruit le cardinal Albani de cette circonstance et je l'ai invité à vouloir la vérifier. Il pourrait peut-être dans le cas répété d'un danger imminent au sujet d'une élection contraire à notre Cour s'en servir avec utilité». Interrogé sur ce point, Consalvi démentit ces révélations. Cit. d'après: TERLINDEN, *Le conclave* cit., pp. 289, note 1, 298, note 2. Les partisans de Della Genga craignaient plutôt l'exclusion de la part de Naples, bien que le «droit» de cette cour de l'utiliser fût encore plus contestable que celui du Portugal. Ses adversaires, par contre, espéraient l'intervention de ce monarque. Le cardinal français La Fare écrivait à l'ambassadeur Laval-Montmorency: «Le cardinal Fabrice Ruffo, chargé d'écarter l'élection du cardinal Della Genga, est d'autant plus embarrassé de l'exclusion, qu'il ne peut compter sur la coopération des cardinaux napolitains. Il a besoin d'être fortifié par le marquis de Fuscaldo [ambassadeur] qui, selon moi, devrait, par une note diplomatique, exprimer l'opposition du roi de Naples et l'exclusion du cardinal Della Genga. Ce moyen tirerait de presse le cardinal Fabrice Ruffo et devrait arrêter le projet du parti» (cité d'après FÉRET, *Histoire diplomatique* cit., vol. 2, pp. 280-281). Cependant le roi Ferdinand avait écrit dans son instruction du 29 août 1823 au cardinal Fabrizio Ruffo: «*Non appartenendo alla corona del regno delle Due Sicilie il diritto dell'esclusiva espressa, giacché è soltanto riservato alle Corti di Francia, Spagna e d'Austria, confidiamo nella vostra destrezza che impiegherete tutti i mezzi che i vostri talenti vi suggeriscono per far valere l'esclusiva "tacita"*» (cité d'après BIANCHI, *Storia documentata* cit., vol. 2, p. 380).

Albani s'était aperçu samedi soir après le scrutin que le jeune Odescalchi et Falzacappa avaient visité plusieurs Cardinaux de son parti⁷⁸. Il tâcha de déjouer leurs menées en interrogeant ceux des siens chez lesquels ils avaient été; mais n'ayant pu rien apprendre, il se décida à transiger avec le parti. Entré à cet effet dans la chambre d'Odescalchi qui était déjà couché, il lui dit qu'il venait offrir tous ses adhérents pourvu qu'on consentit à nommer Pape Arezzo⁷⁹, Cardinal Légat de Ferrare, homme probe et dévoué à l'Autriche. Odescalchi répondit qu'il était déjà trop tard, qu'on n'avait besoin de personne et que le Pape était déjà fait. Falzacappa ne fut pas plus traitable qu'Odescalchi, malgré qu'Albani ne lui eût demandé rien d'autre que la place de Secrétaire d'État.

Dimanche 16/28
Septembre

Le lendemain, dimanche, à l'heure du scrutin, à un signal convenu, tous les Cardinaux du secret donnèrent leurs voix à S.E^{ncc} Della Genga. Le Cardinal Clermont-Tonnerre ayant prié le Cardinal de La Fare de concourir à l'élection, celui-ci s'y refusa,

78 D'après les rapports d'Albani, Odescalchi avait d'abord offert sa voix à Consalvi, mais changea d'avis au dernier moment et, après avoir consulté son confesseur s'il «était permis, en conscience, de briguer des voix en faveur d'un cardinal», se joignit à Galleffi, Falzacappa et Pallotta, et «pendant toute la nuit du 27 au 28 alla avec eux, de cellule en cellule, solliciter des suffrages pour Della Genga». TERLINDEN, *Le conclave* cit., pp. 299-300. Cependant le journal de Brunelli ne laisse pas de place au doute, qu'Odescalchi soutenait les *zelanti* depuis au moins le 9 septembre. BRUNELLI, *Diario* cit., p. 124; COLAPIETRA, *Il diario Brunelli* cit., p. 82.

79 Tommaso Arezzo (1756-1833), fils du colonel sicilien et d'une aristocrate irlandaise, fit ses études à l'Académie des nobles ecclésiastiques, 1781 entré en prélature, depuis 1790 gouverneur, tour à tour, de Fermo, Pérouse, Macerata et les Marches, 1803-1804 nonce extraordinaire à Saint-Petersbourg, 1804-1806 à Dresde, 1808 pro-gouverneur de Rome, la même année emprisonné par les autorités françaises; 1812 s'enfuit en Sardaigne; 1814 assume plusieurs charges à Rome, 1816 promu cardinal et légat de Ferrare; 1821 refusa l'offre du roi de Naples qui voulait le nommer membre du Conseil d'État extraordinaire pour la réforme du royaume, n'accepta pas non plus la charge de lieutenant général du royaume de Sicile (1823). BOUTRY, *Souverain et pontife* cit., pp. 306-308.

car il était bien loin de se douter que tout était fini.

Le scrutin achevé, on trouva que le Cardinal Della Genga avait 34 suffrages; une voix de plus qu'il n'en fallait pour que l'élection soit légitime. Deux des Cardinaux du parti avaient manqué. Les votes ayant été vérifiés, le Cardinal Della Genga fut déclaré Pape et prit le nom de Léon XII.

Le Pape ayant été revêtu aussitôt de ses habits Pontificaux, reçut le premier baiser de main de tous les Cardinaux et nomma Secrétaire d'État le Cardinal Della Somaglia, qui n'était pas chef de parti. L'âge avancé et le peu de mémoire du Cardinal, d'ailleurs très respectable, font croire que le Pape l'a choisi pour faire tout par lui-même.

La nouvelle de l'élection ayant été solennellement annoncée au public, la joie, l'enthousiasme furent universels. Le nom de Léon XII frappa l'imagination des tous et rappela des souvenirs glorieux et longtemps effacés.

Le Souverain Pontife se rendit le même jour à 4 heures après midi dans la Basilique de S^t Pierre. La foule était immense et les démonstrations d'allégresse furent si vives que le Pape lui-même en fut ému.

Consalvi se vit obligé de se prosterner devant celui qu'il avait si souvent offensé et de baiser ses pieds à la face de ce même public qu'il avait naguère gouverné en Souverain.

Le premier acte administratif de Léon XII fut la création d'un Conseil d'État qu'il veut présider en personne et qui doit s'occuper d'une réforme dans le Gouv[ernemen]t. Consalvi tout-à-fait éloigné des affaires, n'a pas été appelé à ce Conseil, composé de six Cardinaux Conseillers⁸⁰ – ses ennemis, et d'un Secr-

80 Bartolomeo Pacca, Pier Francesco Galleffi, Emanuele De Gregorio, Antonio Gabriele Severoli, Francesco Giudobono Cavalchini, Agostino Rivarola.

taire qui est le nouveau Secrétaire d'État Della Soma-
glia.

Le bon coeur de Léon XII, qui a déjà accordé une grâce demandée par Consalvi en faveur d'une de ses créatures, fait espérer que s'il n'a peut-être pas été entièrement libre dans le choix de son Conseil, il saura du moins le diriger de manière à ce que la haine et la vengeance ne président pas à ses décisions.

La haine contre Consalvi a formé un parti, la crainte de l'influence étrangère l'a fortifié et lui a donné une direction politique, qui a pris à son tour un caractère religieux après les discours des Ambassadeurs. Le résultat de ces buts successifs a été une élection qui a placé sur le trône un Pontife opposé à Consalvi, indépendant et zélé Catholique Romain.

Le Pontife actuel étant en quelque sorte le représentant des trois mobiles qui l'ont placé sur le trône, il reste à examiner quels genres d'effets pourront produire ces principes d'action.

La haine contre Consalvi occasionnera probablement une réforme dans l'administration intérieure de l'État Romain. Le temps fera voir si cette réforme sera dans l'intérêt des Gouvernés. L'indépendance de l'influence étrangère ne produira à ce qu'il semble aucun effet important dans la balance politique, car ce but est passif.

Quant à l'attachement aux principes du Catholicisme dans la situation morale où se trouve la Cour de Rome vis-à-vis de l'Europe, il paraît que les principes en question ne feront qu'amener une réforme dans le Clergé. Avant de monter sur le trône, le Pape était contraire aux Jésuites et aux ordres religieux non mendiants; tous ses soins tendaient à relever le Clergé séculier, à lui procurer des moyens de subsistance et à réprimer les désordres.

Les affaires ecclésiastiques entre le Saint Siècle et

les Puissances étrangères, seront peut-être moins faciles à négocier au commencement de ce règne que sous celui de Pie VII; mais il faut espérer que l'esprit conciliant de Léon XII lui fera adopter aussi cette ancienne maxime de la Cour de Rome, qui, tout en défendant de transiger sur les principes, accorde presque tout, par voie d'exception. *Ne transeat in exemplum.*

Annexe A (fragment du tableau synoptique)

Noms de Cardinaux		Opinions politiques		Opinions religieuses		Facultés intellectuelles		Observations
qui ont voté pour Leon XII	du parti Autrichien et Français	exagérées	modérées	exagérées	modérées	de talents	nuls	
	Della Somaglia		●		●	●		Nommé Secrétaire d'État
	Pacca		●		●		●	Conseil d'État
	Spina		●		●	●		
	Galleffi	●			●		●	Conseil d'État
	Arezzo		●		●	●		
	Castiglioni		●	●			●	
	Firrao		●		●		●	
	Ruffo Scilla		●		●		●	
	Brancadoro	●		●		●		
	Caselli		●		●	●		
	Fesch	●		●		●		
	Oppizzoni		●		●	●		
	Della Genga élu Pape		●	●		●		
	Gravina		●		●	●		
	Severoli	●		●		●		Conseil d'État

Noms de Cardinaux		Opinions politiques		Opinions religieuses		Facultés intellectuelles		Observations
qui ont voté pour Leon XII	du parti Autrichien et Français	exagérées	modérées	exagérées	modérées	de talents	nuls	
Morozzo		●		●			●	
Scebarras Testaferrata		●		●		●		
Naro			●		●		●	
	Cesarei Leoni		●		●	●		
Bardaxi y Azara		●			●	●		
Rusconi		●		●			●	
De Gregorio		●		●			●	Conseil d'État
Doria Pamphili		●		●			●	
Ercolani		●		●			●	
Solaro			●		●	●		
	Haefellin		●		●	●		
Clermont-Tonnerre			●		●	●		
	Bertazzoli		●		●		●	
Falzacappa		●		●		●		
Pallotta		●		●		●		
Serlupi			●		●		●	
Pedicini			●		●		●	
Pandolfi			●		●		●	
	Turriozzi		●		●	●		

Noms de Cardinaux		Opinions politiques		Opinions religieuses		Facultés intellectuelles		Observations
qui ont voté pour Leon XII	du parti Autrichien et Français	exagérées	modérées	exagérées	modérées	de talents	nuls	
Dandini			●		●		●	
Odescalchi		●		●		●		
Zurla			●		●	●		
	De La Fare		●		●	●		
	Ruffo	●			●	●		
	Consalvi		●		●	●		
	Albani		●		●	●		
Cavalchini		●		●		●		Conseil d'État
Cacciapiatti			●		●		●	
Sanseverino		●		●		●		
Vidoni			●		●		●	
Rivarola		●		●		●		Conseil d'État
Guerrieri			●		●	●		
Frosini		●		●			●	
Riario Sforza			●		●		●	
No 34	No 14	No 19	No 30	No 18	No 31	No 29	No 20	NB. Les 4 Cardinaux suivants ne se sont pas rendus au Conclave: 1. S.A.I. l'Archiduc Rodolphe 2. Le Card. de Cunha 3. Le Card. Spinucci 4. Le Card. Bausset